

Le développement durable par la culture

Mémoire déposé par la TOHU – Cité des arts du cirque
Dans le cadre des consultations sur la nouvelle politique culturelle du Québec

8 avril 2016

Résumé

Le secteur culturel, moteur pour l'économie, l'identité et le rayonnement international du Québec, est entré dans une ère de grands changements : les réflexes de « consommation culturelle » évoluent, l'offre se développe rapidement (multiplication des salles, des festivals, des compagnies etc.), le rôle des diffuseurs se modifie, les frontières disciplinaires tendent à s'effacer et la révolution numérique s'accélère, touchant toutes les composantes de la culture (apprentissage, création, distribution, appropriation, éducation et accessibilité).

Par ailleurs, deux décennies après le Sommet de Rio et douze ans après l'adoption à Barcelone de l'Agenda 21 de la culture, plus personne ne conteste l'importance d'intégrer à l'ensemble de la société le principe de développement durable. Les enjeux sont nombreux : pérennité de la croissance et ses impacts à long terme en termes d'emploi, de retombées fiscales etc. ; inclusion sociale et dialogue interculturel dans un contexte de diversité croissante ; protection d'un environnement menacé et sensibilisation-éducation relative aux gestes à poser ; lutte pour la démocratisation de l'accès au patrimoine et en faveur des laissés pour compte (économiques, technologiques, communautaires). La nouvelle politique énergétique que vient de lancer le Québec en est un autre exemple probant. La culture doit, elle aussi, intégrer cette pluralité de dimensions à son développement. La TOHU, Cité des arts du cirque, s'efforce depuis 2004 de le démontrer.

Nous proposons donc, pour la nouvelle politique culturelle du Québec, de systématiser la prise en compte de l'Agenda 21 C et de mettre de l'avant le concept de **développement durable par la culture** : un secteur dynamique et créatif mais qui valorise la formation et la relève pour assurer une pérennité des créateurs ; des actions en développement du public pour conserver et renouveler un auditoire à long terme ; une intégration constante des citoyens, groupes communautaires, scolaires, etc. à chacune des actions de la culture (processus de création, de diffusion, médiation culturelle etc.) ; une prise en compte systématique et fondamentale des enjeux environnementaux dans chaque geste posé (festivals et lieux de diffusion carboneutres, éducation relative à l'environnement, revitalisation de parcs ou de friches via les arts).

La culture, ainsi que les arts du cirque, sont par définition créatifs, ludiques, accessibles, divertissants, inclusifs. La culture porte en elle les atouts pour intéresser et même impliquer la population dans son ensemble aux enjeux cruciaux qui composent le développement durable.

Les pages qui suivent comportent de nombreux exemples concrets et propositions de politiques pour favoriser un développement durable par la culture, et l'émergence d'un véritable « ADN Québec » qui contribuera à notre rayonnement international, notre « marque de fabrique », en plus de favoriser le bien-être général des Québécois. Le gouvernement du Québec pourra toujours compter sur la TOHU pour partager et propager ces valeurs, qu'elle défend depuis 2004 en collaboration avec la Ville de Montréal.

Organisme dépositaire

En 1999, la Cité des arts du cirque est fondée dans la foulée des États généraux des arts du cirque. L'objectif : renforcer le potentiel phénoménal du cirque québécois par la mise en place d'un ensemble d'infrastructures propres à soutenir adéquatement la formation, la création, la production et la diffusion des arts du cirque au Québec.

Dès le début, l'idée s'impose d'ancrer la Cité des arts du cirque près du siège social du Cirque du Soleil, en bordure du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM, ancienne carrière puis dépotoir qu'il est prévu de reconverter en parc), et au cœur du quartier Saint-Michel, l'un des plus sensibles au Québec. Ainsi la Cité des arts du cirque émerge comme véritable grappe économique et culturelle : d'une part, elle accueille sur son site le siège social international du Cirque du Soleil, l'École nationale de cirque et En Piste, structurant autour d'elle l'ensemble de la chaîne formation – création – diffusion – éducation ; d'autre part, elle multiplie les partenariats stratégiques autour de la culture, de l'environnement et du développement social, mêlant étroitement ces trois volets en une mission unique.

En 2004, Montréal inaugure la TOHU, un bâtiment pionnier au Canada et en Amérique du Nord : première salle circulaire, première salle spécialisée en arts du cirque et premier bâtiment vert certifié LEED Or (Canada). La TOHU représente dès lors, pour la population du quartier Saint-Michel hôte de ce projet culturel et environnemental inédit, un acteur important de revitalisation et de bien-être de sa communauté, ainsi qu'un employeur de choix pour les jeunes Michelois.

Aujourd'hui, la Cité des arts du cirque et plus particulièrement la TOHU sont considérées comme un **exemple d'intégration de la culture au développement durable**. Son rayonnement est incontestable et de nombreuses villes à travers le monde se proposent d'adapter le modèle à leurs réalités propres. La TOHU souhaite désormais poursuivre son travail de défricheur en accompagnant la transition vers la nouvelle politique culturelle du Québec, en lien avec l'Agenda 21 C.

Mission :

Au cœur de la Cité des arts du cirque, la TOHU apporte sa contribution à l'accession de Montréal au rang de capitale internationale des arts du cirque, tout en se positionnant comme la référence en matière de développement durable par la culture.

La TOHU se veut le lieu par excellence de création, diffusion, expérimentation et convergence entre arts du cirque, environnement et engagement communautaire en Amérique du Nord.

Par ses actions, la TOHU participe à la croissance et au rayonnement du cirque d'ici et d'ailleurs, tout en contribuant au développement des publics montréalais et québécois. En desservant et en s'adressant à la communauté environnante, la TOHU contribue également à son essor.

Les enjeux de la culture, 2017-2020

Si le milieu culturel et touristique montréalais attend avec impatience 2017 et les grandes célébrations qui vont accompagner le 150^e anniversaire de la Confédération et le 375^e de la Ville de Montréal, il paraît tout aussi indispensable d'anticiper l'après-2017 et de s'inscrire dans un contexte de durabilité : de compléter l'éphémère et le grandiose par la pérennité, l'équité, l'harmonie et le bien-être.

L'Agenda 21 C, adopté en 2012, vise ainsi à mieux intégrer la culture à toute la démarche gouvernementale de développement durable. Son intégration et son déploiement doivent être les piliers de la nouvelle politique culturelle du Québec.

D'autres enjeux s'y ajoutent. Le milieu des arts vivants a vécu d'importantes mutations au cours des dernières années, et certains phénomènes vont s'accélérer. L'offre de culture est de plus en plus diversifiée : construction de salles multidisciplinaires, dotées d'équipements de haute qualité, dans les régions périphériques (villes de moyenne taille, couronnes nord et sud de l'agglomération montréalaise) ; décloisonnement, multiplication des possibilités de diffusion et effacement progressif des disciplines, tant du côté des créateurs que des présentateurs. En 2020, le métier de diffuseur spécialisé n'existera plus. La demande, elle aussi, ancre la notion de découverte au cœur de la consommation. Les spectateurs veulent être surpris, émerveillés, impressionnés, quelle que soit la discipline présentée. L'arrivée massive des technologies numériques est un enjeu majeur lié aux pratiques de consommation culturelle ; la musique et le cinéma en ont souffert et les lieux de diffusion en spectacles vivants doivent dès à présent songer à s'adapter.

Dans ce contexte, l'organisme culturel dont nous rêvons pour 2020 est un organisme créatif et innovant, voire frondeur, socialement et écologiquement responsable, accessible et ouvert sur le monde – les mondes. La culture est un lieu de rencontre, de rassemblement, un catalyseur de parcours inusités, qui célèbre l'élan et le mouvement des artistes d'ici et d'ailleurs, mais aussi celui des citoyens. Elle s'ancre solidement sur un territoire, dans le respect et la mise en valeur de ses particularités environnementales et humaines.

La culture comme levier de développement économique et technologique

Développement économique et employabilité :

Qui dit développement durable dit nécessairement développement ; or la culture – et par extension directe le tourisme culturel et de festivals, qui est aussi l'un cinq volets principaux du plan de développement touristique du Ministère du Tourisme – constitue un levier puissant de développement économique. On estime que le secteur culturel représente 130 000 emplois au Québec (soit environ 3 % de la population active) et contribue pour 3,8 à 4,9% du PIB, soit deux fois plus que celui de la construction résidentielle, par exemple. En plus des retombées fiscales tirées des prélèvements à la source, le seul secteur des arts vivants représente autour de 250 millions de dollars annuels en revenus de billetterie au Québec. Les festivals et événements majeurs du Québec, à eux seuls, génèrent plus de 6000 emplois et 320 millions de dollars de PIB.

Investir dans la culture, c'est donc investir dans un secteur incontournable de l'activité économique québécoise, qui contribue à son rayonnement et à ses exportations (tournées internationales, vente d'albums ou œuvres, nuitées de visiteurs étrangers...) et qui favorise la création d'emplois.

Développement numérique :

De plus, la culture, secteur créatif par essence, peut être un formidable levier d'innovation et de mise en application, souvent de façon concrète et ludique, des grandes avancées technologiques. Elle a déjà massivement soutenu le développement de l'Internet (visionnement ou écoute d'œuvres d'art etc.). L'enjeu plus large du numérique, dont le gouvernement du Québec a reconnu l'importance et l'urgence, est particulièrement ancré dans la culture ; si la musique et le cinéma le vivent depuis plusieurs années, les arts vivants et visuels commencent également à mesurer l'ampleur des possibilités : équipement de projection de très haut niveau révolutionnant l'approche de la création, numérisation des contenus muséaux ou patrimoniaux et possibilités sans fin de distribution personnalisée et en ligne, réalité augmentée, en salle ou dans l'espace urbain, participation citoyenne via les téléphones intelligents, etc.

Le rôle du diffuseur est ainsi appelé à changer, dans sa façon de distribuer l'offre culturelle, dans l'expérience-client proposée au spectateur, dans ses actions de médiation ou d'éducation qui peuvent être considérablement enrichies, et jusque dans la conception de l'événementiel. L'enjeu de la « pauvreté technologique » et les problèmes d'accessibilité que la révolution numérique engendre (accès à l'équipement, compréhension de la technologique) sont également à prendre en compte.

Les organismes de création et de diffusion ont tous commencé à intégrer ces éléments à leur offre et tentent de s'adapter dans un environnement rapidement changeant. Il est indispensable que la prochaine politique culturelle du Québec prévoie des investissements massifs pour accompagner les organismes culturels dans cette transition :

- Aide à la numérisation et à la distribution des contenus
- Aide à l'acquisition d'équipement plus performant
- Aide au développement d'applications
- Aide à la commercialisation

La culture comme levier de rayonnement international durable

Le Québec est réputé hors de ses frontières pour la vitalité et l'originalité de ses industries culturelles : le cinéma, la musique, la danse et le théâtre pour enfants s'exportent bien ; Montréal est reconnue partout comme ville de festivals, et comme une capitale mondiale du cirque.

Le soutien aux grandes manifestations artistiques et aux grands festivals doit se poursuivre car ils participent directement au développement à la fois économique et de notoriété des municipalités qui les portent. Par exemple, en l'espace de six éditions à peine et grâce au soutien du gouvernement du Québec, MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE est devenu une manifestation d'ampleur internationale, accueillant 235 000 festivaliers en 2015, offrant une programmation extérieure gratuite unique et à l'image de Montréal, renforçant le positionnement de cette dernière comme capitale internationale des arts circassiens et contribuant à son image de marque internationale. De plus, il crée chaque été 150 emplois directs et 350 indirects et génère des retombées touristiques évaluées à 218 000 nuitées (24,3% des visiteurs étant des touristes). La nouvelle politique culturelle du Québec doit prendre en compte les résultats touristiques des grandes manifestations artistiques et y apporter un soutien en proportions.

Hors période de festivals, un soutien accru à l'accueil des spectacles étrangers, déjà structurellement difficile avec la petite taille du marché québécois et davantage fragilisé par la faiblesse du dollar canadien, est également souhaitable, ce afin de favoriser la réciprocité des échanges artistiques et continuer à garantir la circulation des compagnies québécoises sur les scènes du monde. De plus, accueillir les artistes étrangers – se confronter à d'autres façons de faire – est crucial à la fois pour la vivacité artistique québécoise et pour le public. Pour ce faire, en plus de maintenir voire accroître les aides à l'accueil et à la tournée de spectacles étrangers, il convient de favoriser les initiatives structurantes, qui aident à consolider les réseaux de diffusion existants ou potentiels et à mieux faire circuler l'information entre les diffuseurs. Les vitrines et les événements dédiés aux professionnels, qu'ils s'agissent de diffuseurs ou de journalistes québécois et étrangers, doivent bénéficier d'un soutien plus important. Parallèlement, un soutien à la circulation pour les diffuseurs québécois (aide aux voyages, participation à des colloques, financement de collaborations pancanadiennes ou internationales) est une autre avenue : en rencontrant des partenaires en Europe ou dans les marchés émergents, ils ouvrent de nouvelles portes aux créateurs d'ici, tout en contribuant à la notoriété et au leadership de la scène culturelle québécoise.

La politique culturelle doit continuer d'inscrire parmi ses priorités l'excellence de la création et de la diffusion, mais également soutenir la relève et la création émergente. L'aide aux jeunes professionnels (en espaces de création, en équipements, en soutien technique, en coproduction ou en aide à la diffusion) est essentielle. Cela peut passer, afin de maximiser l'efficacité des investissements, par un financement adéquat d'organismes qui, en lien avec les institutions de formation (écoles nationales¹, etc.), offrent des prestations aux jeunes créateurs et s'inscrivent dans une optique de « grappe » artistique et économique au sein d'un territoire donné.

Enfin, pour assurer la durabilité des actions et la pérennité des compagnies de création, il est important de soutenir le développement et le renouvellement des publics. Rencontres avec les artistes, activités de médiation, diversification de l'offre en salle, ateliers participatifs sont autant d'actions qui peuvent bénéficier au développement de l'auditoire et donc au maintien d'une masse critique de spectateurs au fil des décennies.

1 L'École nationale de cirque est reconnue comme l'une des plus importantes au monde.

La culture comme levier d'intégration sociale, de développement communautaire

La culture, dans les prochaines années, devra intégrer beaucoup plus systématiquement les composantes humaines : intégration de populations marginalisées ou économiquement isolées, dialogue interculturel, valorisation de la langue française comme moyen d'échange, de création et d'interprétation entre anciens et nouveaux venus. Elle permet également de contribuer, directement et activement, à la revitalisation de quartiers sensibles, de friches industrielles : elle doit intégrer les dimensions de recrutement local, d'aide à l'insertion socio-professionnelle, de soutien à l'employabilité des citoyens au cœur des quartiers qu'elle investit. Enfin, par la mise en réseau d'organismes gravitant autour des créateurs et des diffuseurs, elle encourage la pleine participation civique des résidents du quartier aux activités.

Par exemple, dès son ouverture, la TOHU a intégré les éléments suivants à sa stratégie et à son développement. Ces actions ne sont pas uniques au quartier Saint-Michel mais peuvent être adaptées et appliquées dans une multitude de contextes :

- Politique de recrutement par code postal pour le service à la clientèle et collaboration avec un organisme de réinsertion socio-professionnelle pour le personnel technique : au prix d'efforts de formation un peu plus soutenus, cette politique a permis à plus de 400 jeunes du quartier et à plusieurs dizaines d'adultes en situation de vulnérabilité sociale de développer leur employabilité et de réintégrer le marché du travail ;
- Programmation gratuite riche et diversifiée, souvent ancrée dans les thématiques sociales et culturelles du quartier (ex. dans le cas de la TOHU : revitalisation environnementale, communautés haïtienne ou maghrébine etc. ; mais chaque territoire se prête à des programmations propres) ;
- Distribution gratuite de billets tarifés pour les résidents du quartier, à travers un réseau étroit d'organismes communautaires, afin de lutter contre la discrimination et l'isolement culturel qui frappent les communautés les plus défavorisées et de créer une habitude d'échange, de partage, entre des clientèles habituées à se déplacer au théâtre et des populations traditionnellement plus éloignées ;
- Plus largement, travail de fond avec ces organismes pour multiplier les possibilités d'implication citoyenne, de dialogue interculturel ou intergénérationnel et façonner, le plus possible, une programmation à l'image du quartier / du territoire dans lequel s'ancre l'organisme : groupes scolaires, groupes de francisation, aînés etc. ;
- Cirque social, en partenariat avec des organismes favorisant le dialogue et la réinsertion sociale pour des groupes habituellement exclus de la démarche de création ;
- La question va se poser de façon encore plus cruciale, vis-à-vis deux grands groupes de population : d'abord avec l'accueil de plusieurs milliers de réfugiés sur l'ensemble du territoire québécois, qui va nécessiter des initiatives d'appropriation linguistique, communautaire, artistique etc. ; ensuite dans une perspective de réconciliation avec les onze communautés autochtones du Québec, dont le maintien et la revitalisation des cultures et pratiques artistiques, qu'elles soient traditionnelles ou contemporaines, doit nécessairement s'insérer dans une politique culturelle nationale.

Des retombées concrètes :

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) a publié à l'automne 2015 une étude qui confirme la contribution de la TOHU à la revitalisation urbaine du quartier Saint-Michel. En plus de générer un très fort sentiment de fierté et d'appartenance à la fois auprès des jeunes bénéficiaires et des employés permanents qui les accueillent et les encadrent, l'étude estime que chaque dollar investi par les différents paliers de gouvernement dans le projet de la FALLA a généré un retour de 1,85 \$ en incidence fiscale, coûts évités etc.

La culture comme outil de mise en valeur de l'environnement

Parmi les lignes directrices suggérées par l'Agenda 21 C, trois au moins insistent sur le potentiel inhérent à la culture en matière de préservation, revitalisation, mise en valeur, bonification ou transmission du patrimoine environnemental et naturel :

15. Intégrer la réflexion sur territoire et environnement à toute démarche culturelle
18. Protéger le patrimoine naturel pour sa valeur culturelle, écologique, économique
19. Prendre en compte la culture dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de protection de l'environnement, les études d'impact des grands projets

Parce qu'ils partagent plusieurs valeurs fondamentales (respect, diversité, authenticité, bien-être) ainsi que plusieurs moyens d'action (médiation, éducation, participation citoyenne), culture et environnement peuvent être étroitement liés. Chaque action entreprise dans un cadre de développement culturel peut intégrer des dimensions environnementales audacieuses : bâtiments verts, événements écoresponsables, transport actif et renouvelable, recyclage, carboneutralité, mise en valeur du territoire, sans oublier bien entendu l'éducation - la pratique artistique étant par essence divertissante et ludique, elle peut être un excellent outil de sensibilisation et de prise de conscience, ainsi que de persévérance scolaire. Ainsi tout projet de médiation artistique auprès de groupes scolaires, nouveaux arrivants ou groupes en situation vulnérable peut intégrer des pratiques et un discours respectueux de l'environnement. Enfin, l'art est un moyen de réhabiliter des friches ou des territoires ayant souffert, en les redynamisant par la présence d'artistes (ateliers, studios) ou d'œuvres d'art (art public, arts vivants, circuits d'interprétation).

Au-delà du seul discours environnemental, on perçoit des possibilités récréotouristiques (retombées économiques, rayonnement régional ou national) et d'appropriation citoyenne, renforçant le bien-être général de la population.

Ainsi dès sa création, la TOHU s'est vu confier une responsabilité en éducation relative à l'environnement, confirmée par le rôle de pavillon d'accueil du CESH que lui a confié la Ville de Montréal au travers d'ententes pluriannuelles. Des visites guidées sur le bâtiment vert sont offertes aux citoyens, ingénieurs, intervenants en environnement et groupes universitaires et collégiaux spécialisés dans les domaines de l'environnement, de l'architecture, du design et de l'ingénierie. La TOHU développe, en collaboration avec d'autres organismes, des activités pédagogiques adaptées permettant de pousser la réflexion environnementale à un échelon supérieur. Ses interventions visent à stimuler la pensée critique en environnement et à éveiller une responsabilité citoyenne auprès de divers publics, à commencer par les personnes qu'elle embauche. Depuis son ouverture en 2004, elle a accueilli près de 300 000 visiteurs au sein de ses activités de sensibilisation et d'éducation en environnement.

Retombées économiques partagées, intégration socio-communautaire, éducation, impact environnemental : les grandes institutions culturelles doivent bénéficier de la reconnaissance de leur caractère d'utilité publique pour leur contribution à leur environnement direct.

La culture comme modèle d'intégration du développement durable

À la lumière des pages qui précèdent, il nous semble que la nouvelle politique culturelle du Québec doit favoriser le concept essentiel de développement durable par la culture, c'est à dire la volonté d'incorporer systématiquement la culture aux trois piliers traditionnels que sont l'économie, la société et l'environnement, et profiter des synergies existantes.

Un exemple de développement intégré : le CESM

Depuis son ouverture, la TOHU est étroitement liée au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). Ancienne carrière puis dépotoir récemment revitalisé, le CESM va progressivement s'ouvrir au public pour devenir, entre 2017 et 2022, l'un des plus grands parcs urbains de Montréal. La TOHU est pavillon d'accueil du Complexe depuis 2004 et accueille près de 9 000 scolaires et professionnels chaque année pour des visites guidées du site ou des activités d'éducation relative à l'environnement. L'ouverture publique du parc pose des enjeux d'aménagement, de programmation, de potentiel éducatif, d'appropriation citoyenne, locale comme métropolitaine, ainsi que de rayonnement international. Le CESM, porté par l'expertise de la TOHU et des partenaires du quartier avec lesquels elle collabore depuis plus de douze ans, peut devenir un lieu unique au monde, reconnu partout sur la planète, à l'image de la Villette à Paris ou du Millennium Park à Chicago. Avec ses teintes circassiennes et sa forte connotation environnementale, le projet se distingue des autres par la participation active des citoyens à son développement.

Un autre exemple : la FALLA

Durant trois jours à la mi-août, les festivités de la FALLA proposent une série d'activités publiques gratuites afin de mettre en relief la relève et le caractère distinctif et la créativité du quartier. Une année sur deux, une structure immense, création collective à l'image du quartier, est embrasée lors de la soirée de clôture, point culminant d'un parcours collectif. Cette dernière est construite par une quinzaine de jeunes filles et garçons du quartier, leur permettant d'améliorer leurs compétences en emploi en bénéficiant d'une expérience de travail valorisante, encadrés par des professionnels chevronnés. Enfin, le processus intègre chaque année la participation citoyenne (200 bénévoles) et la mobilisation d'une dizaine d'organismes du quartier dans un but commun : démontrer la créativité, la diversité et la solidarité du quartier Saint-Michel, tout en participant à l'amélioration du milieu de vie pour les jeunes, les familles et les aînés. La FALLA se veut un outil de dialogue interculturel et intergénérationnel. Elle permet de lutter contre l'exclusion sociale et favorise la participation civique des jeunes et moins jeunes issus des communautés culturelles.

- Renforce le sentiment d'appartenance et façonne une image positive du quartier ;
- Stimule la vie culturelle locale par la réalisation de pratiques artistiques émergentes ;
- Rallie les résidants du quartier autour d'un événement annuel festif et multiculturel.

Les Minutes Complètement Cirque

Enfin, dans le cadre de MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE, la TOHU intègre un chœur de citoyens à ses créations. Par ce biais, des amateurs prennent part au processus de répétitions et représentations publiques tout en renforçant l'aspect participatif des spectacles. Adultes, jeunes, aînés, handicapés sont intégrés au processus et se l'approprient.

Un modèle de développement culturel pour des transferts d'expertise à l'international

Le modèle que nous venons de décrire et que nous avons illustré par quelques exemples concrets peut devenir non seulement un ensemble généralisé de bonnes pratiques, mais également une carte de visite pour la société québécoise dans son entier.

En effet, l'originalité de la TOHU, portée par sa mission à trois volets Cirque – Terre – Humain, attire et inspire. De nombreuses délégations internationales, des élus et gestionnaires municipaux ou régionaux, visitent les lieux chaque année afin de découvrir ce mariage unique entre culture, environnement et développement social.

Fréquemment, ces rencontres provoquent une étincelle chez le visiteur, tenté d'adapter le modèle afin de répondre à une problématique urbaine ou sociale précise. Année après année, la TOHU est approchée pour collaborer à la mise sur pied de projets similaires un peu partout sur la planète : de Buenos Aires à Dubaï en passant par Sao Paulo et Mexico, la TOHU est admirée pour son originalité et sa capacité à répondre de façon durable à un besoin réel.

En adoptant dès aujourd'hui, de façon systématique, cette approche de développement durable par la culture, nous pouvons accroître et étendre notre influence, augmenter notre présence et aider à défricher de nouveaux marchés pour les compagnies québécoises, mais aussi pour toutes les entreprises, fournisseurs, consultants, architectes, etc. Ainsi, la culture peut représenter un levier pour les entreprises qui veulent pénétrer de nouveaux marchés.

- Rayonnement du savoir-faire québécois en matière d'innovation, de culture et de développement durable
- Notoriété internationale de Montréal, apparition d'institutions partageant un « ADN Québec »
- Position privilégiée pour les échanges institutionnels (enseignants, professionnels et artistes)
- Ouverture de marchés à l'exportation

En conclusion

Au 31 août 2015, soit en onze ans d'existence, la TOHU a accueilli 81 spectacles de cirque pour un total de 1 015 représentations et 616 133 visiteurs pour le volet Cirque, mais également :

- 264 629 visiteurs pour le volet Terre (incluant le Pavillon d'accueil du CESM)
- 244 988 visiteurs pour le volet Humain
- 398 événements et spectacles gratuits offerts à la communauté
- 96 000 personnes et 522 artistes issus de la diversité en 11 éditions de la FALLA, festivités interculturelles et intergénérationnelles
- 43 625 heures allouées dans le cadre des services aux professionnels (résidences d'artistes, entraînements libres et locations)
- 453 jeunes du quartier Saint-Michel dans ses programmes d'employabilité

Il ne s'agit que d'un exemple spécifique à la TOHU et au quartier dans lequel elle évolue. Tous les organismes culturels du Québec portent en eux le potentiel, « l'ADN » pour développer des pratiques durables, respectueuses et efficaces intégrant les arts à l'environnement tout en bénéficiant aux humains.

Le gouvernement du Québec, à travers sa nouvelle politique culturelle, peut en être le moteur et le catalyseur.